

## AMBULANCIER (secteur médical)

**Autres noms:** conducteur d'ambulance

### La profession



#### Définition ou description

Conduit une ambulance pour le transport de personnes malades, blessées ou convalescentes. Installe les patients sur une civière et charge celle-ci dans le véhicule, généralement avec des aides. Amène les personnes à destination (dans les établissements de soins pour les personnes malades ou blessées) en veillant à éviter les secousses et les manœuvres brusques qui pourraient être dangereuses pour elles. Administre les premiers soins qui peuvent être nécessaires. Change les linges salis sur la civière. Peut avoir à maîtriser des patients violents. Peut avoir à renseigner le personnel médical ou la police sur les accidents ou les urgences qui se sont produits (DOT). Peut avoir à prêter assistance en cas d'accouchement dans le véhicule. Peut aussi conduire un véhicule des services d'urgence, ou un véhicule des établissements de soins (civils ou militaires).



#### Professions particulières ou connexes

Ambulancier, désigné selon l'entreprise ou l'organisation: entreprise privée de transport, police, Croix-Rouge, armée; conducteur pour un établissement de soins; aide-ambulancier; aide-infirmier (services d'ambulance); conducteur de véhicule funéraire.



#### Activités

Le travail comprend les activités suivantes: administrer (des soins, des médicaments,

de l'oxygène), aider, porter, changer, nettoyer, communiquer, conduire, actionner l'avertisseur, accomplir les formalités, soulever, charger/décharger, déterminer (la position et l'itinéraire), tenir des documents, placer/déplacer, prendre/mettre, poser, entretenir, réparer, faire fonctionner des appareils, installer, tirer/pousser, dresser des rapports, maîtriser, ranimer, immobiliser, allonger, transporter, informer des risques, écrire.

### Les risques



#### Risques d'accident

- Glissades, trébuchements, chutes (de plain-pied ou dans des escaliers) lors de l'accompagnement des patients ou du transport sur civière ou lors du transport de charges;
- risques accrus d'accident de la circulation en raison des conditions de conduite (vitesse élevée dans des situations d'urgence, traversée de carrefours au feu rouge, conduite sur les trottoirs ou sur des pentes raides pour éviter les embouteillages);
- accidents liés au travail de chauffeur (réparations sur la route, changements de roue, etc.) (voir Professions particulières ou connexes);
- risques associés au dégagement soudain de gaz comprimé (oxygène, gaz d'anesthésie) à l'intérieur de l'ambulance.



#### Risques physiques

- Exposition à un bruit intense (sirène);

- exposition à des rayonnements ionisants (dans certains pays où les ambulances sont utilisées pour le transport de radio-isotopes pour les hôpitaux).



#### Risques chimiques

- Exposition aux gaz d'anesthésie administrés à l'intérieur de l'ambulance;
- dermatites causées par l'utilisation fréquente d'agents de nettoyage, de rinçage ou de désinfection.



#### Risques biologiques

- Exposition aux affections contagieuses des patients;
- exposition aux liquides ou sécrétions corporels contaminés (comme le sang des blessés).



#### Facteurs ergonomiques et psychosociaux

- Dorsalgies et autres affections de l'appareil locomoteur causées par le travail (efforts excessifs et postures incorrectes pendant le levage et le transport des patients, conduite sur de mauvaises routes, exécution de réparations sur la route, etc.);
- stress neuropsychique causé par les dangers de la conduite dans des situations d'urgence, le contact avec des victimes d'accident, des mourants ou des cadavres, les horaires de travail, des états prolongés de vigilance, etc.